

La D.A.D.S. (Déclaration Annuelle Des Salaires) est une formalité obligatoire réalisée une fois par an, en janvier. Chaque entreprise l'envoie à l'URSSAF sous une forme papier ou électronique. Elle permet de vérifier les masses salariales et de déterminer les droits des salariés au regard de la retraite, de l'assurance maladie, etc. Elle permet aussi aux salariés de recevoir chez eux leur déclaration de revenus préremplie.

Depuis 2017, la DADS est remplacée par la DSN (Déclaration Sociale Numérique), qui permet un transfert numérique mensuelle des données de la DADS. Sauf pour les entreprises qui n'ont pas mis en place la DSN.

## 1. PARAMETRAGE PREALABLE A L'ÉDITION DE LA D.A.D.S.

Ce travail est réalisé par lors du paramétrage initiale de l'application. À ce stade, le travail consiste à vérifier les différents paramètres de l'application et du dossier dans les différentes bases de l'entreprise.

### ■ Base : Paramètres entreprise

- Cliquer le menu : **Dossier** puis **Paramètres...**
- Activer l'onglet : **Identification**.
- Vérifier que le numéro **Siret** comporte bien 14 chiffres.

The screenshot shows the 'Paramètres Société' window with the 'Identification' tab selected. The form contains the following fields:

Raison sociale	Bertholon	Type	
Forme juridique	S.A.R.L.	NACE	4674A
N° URSSAF	32078982001485	SIRET	37920818200145
Réf. URSSAF	LYON 04830		
Activité			

### ■ Base : Salariés

Définir pour chaque salarié son type de contrat de travail.

- Cliquer le menu : **Bases** puis **Salariés...**
- Ouvrir la fiche d'un salarié.
- Activer l'onglet : **Salaire**.
- Contrôler que le type de contrat de travail de chaque salarié est paramétré.

The screenshot shows the 'Salariés' window with the 'Salaire' tab selected. The form contains the following fields:

Matricule	S005	Nom	Bontemps
Prénom		Sexe	M
Nom J. Fille		Titre	Monsieur
Convention collective	CC001	Commerce de quincaillerie	
Type de paye	Mensuel	Rémunération contractuelle	1600.00
Salaire de base	SALBASE	Durée travail contractuelle	151.67
Nb. heures/mois	HMOIS	Salaire rétabli	SALRETAB
Unité temps travail	Heures	Horaire moyen par jour	7.50
<input type="checkbox"/> Tester la valeur du Salaire Minimum Conventionnel		<input checked="" type="checkbox"/> Tester la valeur du SMIC	
Nature contrat	Contrat à durée indéterminée	Date fin CDD	
Intitulé contrat		Recours CDD	

- Activer l'onglet : **Affectation**.
- Contrôler que la date de sortie des salariés qui ont quitté l'entreprise soit indiquée.

### ■ Base : Cotisations

- Cliquer le menu : **Bases puis Cotisations...**
- Parcourir les cotisations dans la colonne **Base assujettie** et pour chaque cotisation, contrôler si son montant entre dans l'assiette de la CSG, CRDS, du salaire dé plafonné, du salaire plafonné...

	Code	Libellé	Part Salariale	Part Patronale	Tranche	Caisse	DUCS	Base assujettie
1	C1	Brut Abattu	100.00		T	TEMPO		Aucune
2	C115	CSG+CRDS non déductibles	2.90		T	URSSAF	260	Assiette de la contribution sociale généralisée (CSG)
3	C115PREV	CSG+CRDS non déductibles Prévoyance	2.90		T	URSSAF	260	Assiette de la contribution sociale généralisée (CSG)
4	C115R	Régul CSG+CRDS non déduct. plafonné	2.90		T	URSSAF	260	Assiette de la contribution sociale généralisée (CSG)
5	C116	CSG déductible	5.10		T	URSSAF	260	Aucune
6	C116PREV	CSG déductible Prévoyance	5.10		T	URSSAF	260	Aucune
7	C116R	Régul CSG déductible plafonné	5.10		T	URSSAF	260	Aucune
8	C117	CSG+CRDS Hres Supp. (déductible)	8.00		T	URSSAF	260	Assiette de la contribution sociale généralisée (CSG)
9	C120	Maladie Mater. Décès Vieill.	0.75	12.84	T	URSSAF	100	Assiette brute déplafonnée
10	C120ACCRE	Maladie Mater. Décès / ACCRE	0.75	12.84	T	URSSAF	100	Assiette brute déplafonnée
11	C120AM	Maladie Mater. Décès Als-Mos.	1.50		T	URSSAF	381	Assiette brute déplafonnée
12	C120BTP	Ass maladie-vieillesse, solidarité	0.75	12.84	T	URSSAF	100	Assiette brute déplafonnée
13	C120CUCAE	Maladie Mater. Décès CUI-CAE	0.75		T	URSSAF	420	Assiette brute déplafonnée
14	C120CUCAE2	Maladie Mater. Décès CUI-CAE	0.75	12.84	T	URSSAF	100	Assiette brute déplafonnée
15	C120PROP	Maladie Mater. Décès Pat./Profes.	0.75	12.84	T	URSSAF	100	Assiette brute déplafonnée
16	C120PROS	Maladie Mater. Décès Sal./Profes.	0.75		T	URSSAF	456	Assiette brute déplafonnée
17	C130	Assurance vieillesse	6.90	8.55	A	URSSAF	100	Assiette brute plafonnée

### ■ Base : Rubriques

- Cliquer le menu : **Bases puis Rubriques...**
- Contrôler pour chaque rubrique, si son montant entre dans le cumul annuel correspondant, des frais professionnels ou des avantages en nature.

Impression du document courant	Libellé	Type	Elément du Brut	Elément Net Imp.	Elément Base CP	Caisse	
1	ADIF	Ancienneté DIF	intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	AFM	Aide Forfaitaire Mensuelle	intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	AFMCA	Aide Forfaitaire Mensuelle CAV	intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	AFMCIRMA	Aide Forfaitaire Mensuelle CI-RMA	intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	AFMCUICIE	Aide Forfaitaire Mensuelle CUI-CIE	intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	BONUS	Bonus exceptionnel	gain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CAISSE
7	CECTSUP	Taux horaire exo	intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8	COMPL	Complément Différentiel	gain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
9	COMPLEXO	Complément Différentiel RTT	gain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
10	CUMPLAFOND	Cumul plafond du salarié	intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11	DEDUCPAT	Déduc. pat. intermédiaire	intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12	DIF	Indemnité différentielle	gain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 2. ÉDITER L'ÉTAT PRÉPARATOIRE DE LA DADS

- Cliquer le menu : **États** puis **État préparatoire D.A.D.S....**
- Paramétrer le contenu de la DADS.

- Rattacher éventuellement une caisse de prévoyance.

- Cliquer le bouton : **Continuer**.

- Paramétrer le correspondant interne à l'entreprise.

- Paramétrer le contenu de la DADS.

- Cliquer le bouton : **Aperçu** pour visualiser à l'écran.
- Ou
- Cliquer le bouton : **Imprimer** pour lancer l'édition en mode paysage.
- ⇒ Une fenêtre signale éventuellement que des salaires ne sont pas validés et ne seront pas pris en compte :

- Sélectionner l'option souhaitée.

⇒ L'état préparatoire à la DADS est affiché à l'écran, si l'option **Aperçu** a été sélectionnée :

The screenshot shows the 'Etat préparatoire DADS' form in the Ciel Paye Evolution software. The form is titled 'Etat préparatoire DADS' and is dated 'Le 13/09/2017'. The form is divided into several sections:

- Etablissement**: A section for the establishment details.
- Identification**: A section for identification details, including:
  - Siret : 37920818200145
  - NACE : 4674A
  - Nom de l'établissement : Etablissement principal
  - Adresse : 25 Rue Coste
  - Code Postal : 69004
  - Ville : LYON
  - Activité :
- Tarification des accidents du travail et maladies professionnelles**: A section for the tariffing of work accidents and occupational diseases, containing a table with the following data:

N° taux	N° risque	Taux AT
1		1.00

The software interface also shows a menu bar with options like 'Dossier', 'Edition', 'Fonctions', 'Bases', 'Gestion des bulletins', 'Etats', 'Traitements', 'Utilitaires', and 'Fenêtre'. The status bar at the bottom indicates 'MAITRE' and 'Prêt - Click bouton droit pour obtenir le menu contextuel'.

- Cliquer l'outil : **Imprimer** pour imprimer l'état.

Ou :

- Cliquer l'outil : **Fermer** pour fermer la fenêtre.